



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Vignobles

CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°561 du 26 juillet 2006 - 2 pages

Stades

Le stade pleine fermeture de la grappe '33' est en cours et généralisé à l'ensemble du vignoble. La persistance des conditions très chaudes et ensoleillées, souvent caniculaires (27,3 °C de température moyenne enregistrée à Epernay du 19 au 21 juillet !) devrait permettre de maintenir une évolution assez rapide de la vigne. Très marginalement, les toutes premières baies colorées 'grains d'ables' ont été observées en cépages noirs très précoces. Ainsi, les premières baies véreées pourraient être observées dès cette fin de semaine dans les situations les plus hâtives.

Des symptômes ponctuels d'échaudage touchant les baies exposées au soleil sont assez fréquents, attention à ne pas les confondre avec des expressions de rot brun (mildiou sur grappe) également assez répandues.

Mildiou

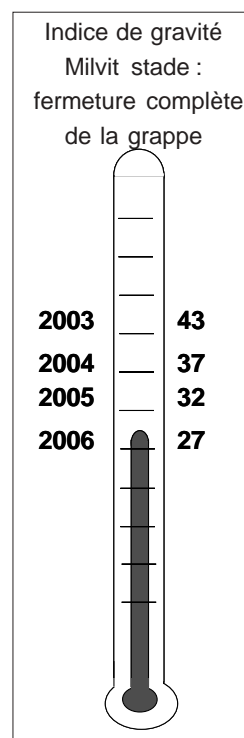
Les orages prévus du 19 au 22 juillet ont successivement concerné au cours de cette période l'ensemble du vignoble, mais selon des quantités de pluie très différentes (de quelques millimètres à Avize ou Epernay, à plus de 30 mm cumulés sur le secteur de St-Thierry ou Frignicourt). Actuellement, des taches relativement fréquentes sont visibles sur très jeunes feuilles et hauts de végétations, ces taches ont généralement pour origine les contaminations du 4 au 7 juillet. Les toutes dernières pluies ont permis à ces taches de sporuler plus ou moins. La situation décrite dans notre dernier bulletin demeure comparable, certains secteurs expriment davantage la maladie tant sur feuilles que sur grappes : Massif de St-Thierry, Grande Montagne et Montagne Ouest, en partie Vallée de la Marne, plus ponctuellement l'Ardre. En général, les attaques de rot brun sont assez limitées en intensité (quelques baies), par contre dans certaines parcelles, les niveaux d'attaques sont beaucoup plus élevés et pénalisants. Dernières contaminations relevées par le modèle Milvit :

date	(intensité) secteur	sorties de taches
19 juil	faible à forte	localisée
21 juil	faible à forte	localisée
22 juil	faible	localisée

A présent, les grappes saines au même titre que les feuilles les plus âgées ne sont désormais que très faiblement réceptives au mildiou. Les dernières contaminations relevées

ne devraient pas engendrer de lourdes répercussions au vignoble en dehors des parcelles déjà très touchées. Il importe de maintenir un feuillage fonctionnel et le plus sain possible. Les travaux soignés de rognage sont très efficaces pour limiter l'expression de la maladie sur les jeunes feuilles. La prochaine perturbation orageuse est prévue dès ce jeudi et vendredi.

■ **Nos conseils :** les fortes chaleurs actuelles ne doivent pas inciter à une baisse de vigilance excessive.



Les préconisations émises dans notre précédent bulletin restent d'actualité. Il est possible et judicieux de différer le renouvellement de la protection en fonction des pluies annoncées, il faut alors suivre très régulièrement les prévisions météorologiques.

Gestion des renouvellements :

- cas général, parcelles saines ou quasi saines, maintenir une protection préventive juste avant l'arrivée des prochaines pluies. Selon la date d'intervention et l'évolution phénologique, votre prochain traitement sera probablement le dernier.

- cas de parcelles avec présence régulière de mildiou sur feuilles mais également sur grappes (les baies touchées séchent puis tombent), de même pour les parcelles grêlées avec présence de mildiou, renouveler la protection au maximum à échéance du fongicide, soit 10-12 jours. Réaliser des rognages soignés. Ces parcelles nécessiteront probablement un dernier traitement au



Mildiou

Veillez à maintenir un feuillage sain, soyez couverts avant les prochaines pluies

Oïdium

maintenir la protection uniquement en parcelles touchées

Tordeuses

Fin progressive de vol en cochylys
Renouvellements ponctuels d'insecticides en cours

DRAF
Service Régional de la
Protection des Végétaux
Centre de Recherches
Agronomiques
2 esplanade Roland
Garros - BP 234
51686 Reims Cedex 2
Tel: 03.26.77.36.40
Fax: 03.26.77.36.74
E-mail: srp.v.draf-
champagne-ardenne@
agriculture.gouv.fr

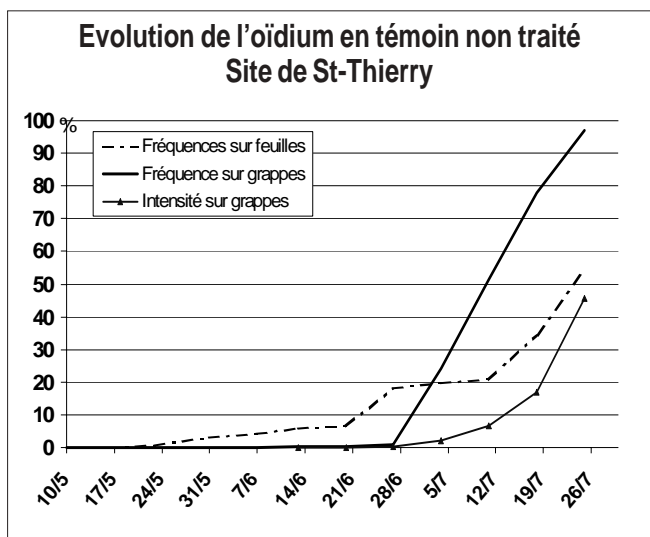
Imprimé à la station
D'Avertissements
Agricoles de
Champagne Ardenne
Directeur gérant :
M. COLLOT
Publication périodique
C.P.P.A.P n°0910 B 05574
ISSN n°0996-9861
Tarifs : Courrier 79 euro
Fax 75 euro Mail 74 euro
Diffusion en collaboration
avec la FREDONCA
(Art. L252-1 à L252-5 du
Code Rural)

début véraison permettant d'assurer une protection effective jusqu'à mi-véraison.

Rappel, respectez les règles de limitation d'emploi de différentes familles chimiques pour la gestion des risques de résistances.

Oïdium

Par rapport à la semaine dernière, la situation au vignoble évolue peu à présent. Le risque 'Oïdium' décrit et observé surtout depuis la fin floraison en parcelles sensibles s'est bien concrétisé et affirmé. Compte tenu de la pression réelle exercée par la maladie (année 2006 intermédiaire entre 2004 et 2005), la situation au vignoble est globalement assez bien maîtrisée. Pour autant, dès lors que la protection a été déficiente aux périodes clés, soit en terme de qualité de pulvérisation soit en terme de gestion des cadences, des attaques plus ou moins graves se sont exprimées et pas seulement en chardonnays sensibles. En suivi de parcelle témoin très sensible (site de St-Thierry, voir graphique), la maladie progresse encore sur les grappes.



■ **Nos conseils : rappel, une observation d'éventuels symptômes a dû être réalisée dans vos parcelles les plus sensibles.**

- **Cas général :** en absence de symptômes (ou seulement quelques rares baies oïdiées) la protection n'a pas été renouvelée, fin des traitements spécifiques anti-oïdium.

- **Cas des parcelles présentant actuellement plus de 10 % de grappes touchées :** la lutte doit être poursuivie jusqu'au stade début véraison.

Botrytis

Pour les parcelles encore concernées par la mise en oeuvre d'un programme à 3 applications, la dernière intervention sera positionnée au stade 'C' début véraison.

■ **Nos conseils : surveiller l'évolution des parcelles les plus précoces, ce stade pourrait être atteint en tout début de semaine prochaine.**

Tordeuses

Cochylis : Le vol commence à s'infléchir très nettement pour la plupart des postes du réseau de piégeage. Seules quelques captures sont encore relevées en Grande Montagne de Reims (Ludes), Chavenay, Troissy, Lagery, Etoges. L'activité de ponte touche également à sa fin, les dernières observations d'hier et d'aujourd'hui (réseaux Magister, GDV 51,02,10 et SRPV) reflètent que la majorité des éclosions est actuellement réalisée, seuls quelques oeufs de cochylys arrivent en fin d'incubation.

Globalement à l'échelle du vignoble, l'activité de ponte s'avère assez faible pour cette espèce encore dominante (rarement plus de 10 oeufs pour 100 grappes), mais comme souvent, marquée par une forte hétérogénéité au sein des petites régions et surtout des parcelles. Actuellement, les perforations de baies sont bien visibles avec des

chenilles encore de petites tailles (1 à 2 mm). Ces chenilles, déjà à l'abri, seront d'ici les prochains jours de moins en moins sensibles aux insecticides.

Eudémis : le vol d'eudémis tant également à s'infléchir, le niveau des captures journalières est nettement moins conséquent depuis la fin de la semaine dernière. A noter encore des captures significatives à Charly s/M, Crouettes, Barbonne-Fayel et localement Epernay.

En Côte des Bar, le vol demeure inexistant hormis sur le secteur signalé de Landreville (déjà partiellement concerné en 2005) sur ce terroir, des traitements préventifs ont été réalisés.

L'activité de ponte pour cette espèce, a été moins perturbée par les fortes chaleurs y compris au crépuscule et quelques oeufs frais et en cours d'incubation sont encore détectés dans les réseaux. Comme pour les cochylys, les perforations sont visibles, la taille des chenilles varie de 1 à 2 mm en moyenne (certaines atteignent déjà presque 3 mm).

■ **Nos conseils : cas général (sites hors confusion), les traitements préventifs ont été réalisés aux dates indiquées antérieurement suivant les 2 options résumées dans notre précédent bulletin :**

- **option 1 :** après un traitement RCI et vérification de l'efficacité du traitement, en général aucune nouvelle intervention ne s'avère nécessaire.

- **option 2 :** application d'insecticides préventifs classiques au stade 'tête noire' avant éclosion. La fin de persistance de ces insecticides (de 12 à 14 jours) est atteinte ou proche.

Cas général : ne pas renouveler cette intervention.

Cas particuliers de parcelles présentant un nombre de perforations déjà important (plus de 10 chenilles vivantes pour 100 grappes) et présence d'oeufs en fin d'incubation, un renouvellement avec un insecticide préventif et en partie curatif (efficace sur sur très jeunes chenilles) est recommandé dans les délais les plus brefs (Mémo p° 25,26 et 27). Ces traitements ne sont pas neutres, les réserver uniquement aux parcelles identifiées. Quelques exemples de sites identifiés sensibles : Chouilly, Avize, Pierry, Moussy, Vandières,... la totalité du terroir est rarement concernée, les attaques sont souvent localisées.

Pour les utilisateurs de bacillus thuringiensis (Bt), la 2ème application doit être en cours de réalisation (23 au 29 juillet).

Sites sous confusion sexuelle : l'assistance d'un technicien a permis comme prévu, au moment des éclosions, une gestion parcelle à parcelle des sites qu'il s'agisse de secteurs protégés en Rak1 ou en Rak1+2. Globalement cette méthode procure un niveau de protection au moins équivalent à celui des insecticides les plus performants. Cependant, ponctuellement des interventions complémentaires ont été nécessaires (cas le plus fréquent présence d'oeufs d'eudémis sous Rak1). Les sites concernés d'après les informations de source Magister, GDV, FMC et Viticoncept (Liste non exhaustive): Mareuil/Aÿ lieu-dit Buisson St Loup, Verzy lieu-dit les Houles, Trépail 'Champs Jeanvrai', Rilly la Montagne, Taissy, Mailly Champagne, Merfy lieu-dit Les Orizeaux, St-Thierry.

